



LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°133 du 25 Février 2010

**1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION
DES DIRECTEURS**

**Le 44^{ème} Congrès – Commune des ALLUES
– Méribel a lieu les 8 et 9 Avril.
Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait
de s'inscrire.**

La dernière réunion avec les **collègues en recherche d'emploi** a eu lieu le 11 Février et a rassemblé 16 participants (chiffre record). Nous avons entendu beaucoup d'interrogations, beaucoup de souffrance et ce qui est nouveau dans son ampleur des comportements inadmissibles de la part de l'employeur.

Nous essayons d'écouter, d'aider et de conseiller.

La Fédération des Directeurs a mis en place différentes mesures (frais de justice, coaching, réunions...). De nouvelles demandes sont à examiner notamment des **missions ponctuelles dans les OPH** au vu des compétences des uns et des autres.

Un simple coup de fil des collègues de temps en temps serait très apprécié.

2 – LES TEXTES PARUS

Décret n°2010-122 du 5 Février 2010 relatif aux **conventions portant sur un immeuble ou un logement conclues par l'Agence Nationale de l'habitat** en application des articles L.321-4 et L.321-8 du C.C.H.

Décret n°2010-124 du 9 Février 2010 portant création de **l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle**.

A pour mission d'évaluer notamment l'accessibilité et la convenance d'usage des bâtiments d'habitation.

L'objectif est d'aider à rendre « tout accessible » en 2015.

Parmi les 64 membres de cette structure figure le Président de l'U.S.H.

Décret n°2010-127 du 10 Février 2010 fixant le **taux de l'intérêt légal** pour 2010.

Celui-ci est fixé à 0,65 %.

Arrêté du 11 Décembre 2009 (J.O. du 16.2) portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le **règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public**.

Dispositions applicables à partir du 16 Mai 2010.

A la suite de **l'annulation par le Conseil d'Etat** du décret du 19.12.2008 en tant qu'il avait relevé à 20.000 € le seuil minimal en deçà duquel les personnes publiques pouvaient déroger, si elles le souhaitaient, aux **obligations de publicité et mise en concurrence lorsqu'elles passaient un marché public**, ce seuil sera de nouveau fixé à **4.000 €**, à partir du 1^{er} Mai 2010.

Note du 1^{er} Février 2010 du Ministère de l'Ecologie (venant en complément du décret n°2009-1679 du 30.12.2009) relative aux **programmes locaux de l'habitat** (P.L.H.).

Obligation de mise en œuvre de cette procédure pour les Communes de + de 20.000 habitants.

Articulation avec les documents d'urbanisme et les délégations de compétences.

Pouvoirs accrus pour le Préfet.

3 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Le Ministère de l'Ecologie dans un communiqué daté du 17 Février vient de déterminer les nouvelles dispositions **en matière de tarifs de photovoltaïques**. Les installations inférieures à 250 kWc et déposées avant le 11.1.2010 continueront à bénéficier des tarifs anciens.

Par un communiqué du 3 Février 2010, et en attendant la publication de la **circulaire de programmation 2010 des logements aidés**, le Secrétariat d'Etat au logement et à l'urbanisme présente ses orientations pour cette année. **D'abord l'engagement d'une nouvelle politique plus ciblée afin d'apporter des réponses là où la demande reste forte.**



FÉDÉRATION NATIONALE DES DIRECTEURS D'OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (OPH)

4,7 milliards d'aides de l'Etat pour la construction de logements sociaux tant en aides à la pierre qu'en aides personnelles.

Cette réorientation des aides de l'Etat ne suffira pas et il est préconisé :

- une action concertée avec Action Logement (1% logement) avec le renforcement de la **capacité d'intervention des filiales d'entreprises sociales pour l'habitat** (E.S.H.) et l'engagement de logements basse consommation (B.B.C.) avec les associés collecteurs.

- une territorialisation plus fine de la production de logements sociaux prenant appui sur les nouvelles conventions d'utilité sociale (C.U.S.).

- le renforcement des capacités d'intervention des Organismes d'HLM dans les zones tendues. **Si aucun schéma n'est arrêté, est évoquée la mise en place de mécanismes de solidarité permettant d'optimiser l'utilisation des fonds propres. Pour les O.P.H., indication du fait qu'ils sont « l'expression des politiques sociales mise en œuvre par une ou plusieurs collectivités en matière de logement, les choix de regroupements appartiennent aux élus de ces territoires ».**

- incitation des organismes à s'engager dans la voie de la **diversification** depuis le logement très social jusqu'au logement intermédiaire.

- engagement selon l'accord national de la **vente de 40.000 logements sociaux** par an, soit 1 % du parc existant.

- densification dans les zones tendues et mobilisation des opérateurs fonciers.

- objectif de **27.500 logements selon la procédure du prêt locatif aidé d'intégration (P.L.A.I.)**.

- **rénovation thermique de 800.000 logements sociaux d'ici 2020.**

4 - C'EST DANS L'AIR

Selon une réponse ministérielle du 9 Février, le Secrétaire d'Etat au logement et à l'urbanisme s'est engagé à inscrire rapidement à l'ordre du jour du Parlement un projet de loi donnant **obligation au**

propriétaire ou occupant d'une habitation d'installer et d'entretenir au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée.

Cette loi qui sera précédée d'une vaste campagne d'information et de prévention devrait entrer en vigueur dans les prochaines semaines.

Nous parlions dans la dernière LETTRE de ce thème évoqué depuis des dizaines d'années, sans aucune explication et sans date de remplacement la réunion du 10 Février sur la **révision des valeurs locatives** entre les associations d'élus et l'Etat, la réunion **a été annulée.**

Un rapport remis le 17 Février au Premier Ministre intitulé « **bien être et efficacité au travail** » préconise la performance collective à la performance individuelle et à prendre en compte l'impact humain dans tout projet de réorganisation d'une entreprise.

5 - LU POUR VOUS

La France veut des **bâtiments plus sobres en énergie**. La Réglementation Thermique R.T.2012 est censée s'appliquer à partir du 1^{er} Janvier 2011 pour les édifices publics et le secteur tertiaire (Le Monde du 12.2).

Le Sénat a adopté le 12 Février une proposition **permettant aux Communes** de participer au financement d'aides pour les personnes démunies qui ont des difficultés à **payer leur facture d'eau** (Batiactu du 15.2).

Le Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté lance « **l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion** » pour la France où l'on compte 8 millions de personnes (13 % de la population) en dessous du seuil de pauvreté. (Santé social du 22.2).

6- BREVES

L'**indice de référence des loyers** (I.R.L.) évolue de **-0,06 %** (4^{ème} trimestre 2008/2009).

Le **prix du gaz** pourrait augmenter de **9 %** à compter du 1^{er} Avril.